

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE VALEILLE

Séance du 14 OCTOBRE 2025

NOMBRE DE MEMBRES			
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération	
15	15	13	
Date de convocation	: 6 octobre 2025	Date d'affichage	: 6 octobre 2025

L'an deux mille vingt-cinq et le quatorze octobre, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur **FLAMAND Robert**, Maire.

Présents : FLAMAND Robert Maire, BOUCHARD Éric, CREPIAT Annie, GARDON François, VIRICEL Christelle Adjoints, MARGOTAT Lydie, PLOTON Laura, POYET Bruno, VERICEL Géraldine, FRANCE Jean-Marie, CHALLET Thierry, VENET Marie-Louise, DEROSIER Philippe

Absents excusés : CHALANDON Edith, ROLLAND Yann

Secrétaire de séance : POYET Bruno

DEL5/14-10-25 – Remboursement mobile boutique Orange Store à M. FLAMAND Robert

Monsieur le Premier Adjoint informe le Conseil Municipal, que le 1^{er} août 2025, Monsieur le Maire s'est rendu à la boutique Orange Store à Feurs, afin de remplacer le mobile de la Mairie, qui était vétuste et précise qu'il a payé, avec sa carte bancaire, le montant de 58,99 €, pour la commune. Il présente le justificatif de ce paiement établi par la boutique Orange Store et la photocopie du ticket de carte bancaire.

Il demande ensuite au Conseil Municipal, de bien vouloir rembourser, Monsieur le Maire.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **ACCEPTE** de rembourser le mobile, d'un montant de 58,99 € à Monsieur le Maire.
- **PRECISE** que cette dépense sera imputée à l'article 60632, du budget 2025.

ADOPTÉE à l'unanimité des membres présents.
Expédition conforme au registre

Le secrétaire de séance,
Bruno POYET

Le Maire,
Robert FLAMAND



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214203192-20251014-DEL5_14-10-25-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/10/2025